



Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-04-75-I

Date : 22 juillet 2011

Original : FRANÇAIS
Anglais

JUGE DU TRIBUNAL INTERNATIONAL

Devant : M. le Juge O-Gon Kwon

Assisté de : M. John Hocking, Greffier

Ordonnance rendue le : 22 juillet 2011

LE PROCUREUR

c/

GORAN HADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE AUX FINS DE DIFFUSION DES
ENREGISTREMENTS AUDIOVISUELS ET D'AUTORISATION
DE LA PRISE DE PHOTOGRAPHIES**

Le Bureau du Procureur :

M. Serge Brammertz
M. Dermot Groome

L'Accusé :

Goran Hadžić

NOUS, O-Gon Kwon, Vice-Président du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal »),

ATTENDU que Goran Hadžić (l'« Accusé ») a été arrêté en République de Serbie le 20 juillet 2011 et qu'il a été transféré au siège du Tribunal le 22 juillet 2011,

ATTENDU que la comparution initiale de l'Accusé a été fixée au lundi 25 juillet 2011, à 16 heures, dans la salle d'audience I,

VU l'article 81 D du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal (le « Règlement »), qui prévoit que la Chambre peut autoriser la prise à l'audience de photographies, d'enregistrements vidéo ou d'enregistrements sonores autrement que par le Greffier,

EN VERTU DES articles 54 et 81 D) du Règlement,

ORDONNE que, jusqu'à nouvel ordre :

1. soit autorisée la prise de clichés photographiques, par des photographes de presse désignés, lors de l'ouverture de toutes les audiences en l'espèce, conformément aux instructions du Chef de la sécurité du Service de sécurité du Tribunal,
2. soit autorisée la diffusion des enregistrements audiovisuels de tous les débats publics dans cette affaire, dans les conditions fixées par le Greffier du Tribunal.

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 22 juillet 2011
La Haye (Pays-Bas)

/signé/

O-Gon Kwon

[Sceau du Tribunal]